

Neu in Dormagen

Ein Wegweiser für Flüchtlinge

Französisch

Einkaufen



Arzt

Kindergarten



Schule

Sprache



Kochen



www.integreat-app.de

Ministerium für Arbeit,
Integration und Soziales
des Landes Nordrhein-Westfalen



Dormagen



Mittendrin : Im Leben

1. Avant-propos

Bienvenue à Dormagen! Vous avez certainement beaucoup de questions concernant la vie en Allemagne en général et à Dormagen en particulier. Cette brochure est destinée à vous faciliter les premiers pas dans cette ville encore inconnue. Nous vous souhaitons une bonne intégration dans votre nouvelle vie tout en essayant de répondre à vos questions.

Nous sommes à votre disposition pendant les horaires suivants :

Neues Rathaus

Paul-Wierich Platz 2

41539 Dormagen

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 08.30 à 12.00h

Jeudi de 14:00 à 18.00h

2. Les démarches à suivre après votre arrivée à Dormagen

Le premier pas à faire à Dormagen est l'enregistrement. Vous avez besoin dans ce cas-là de l'attestation de demandeur d'asile (BüMA – Bescheinigung über die Meldung als Asylbewerber) et, si vous en disposez, de vos papiers d'identité. Vous recevrez une confirmation d'enregistrement qu'il vous faudra conserver et présenter sur demande. Votre enregistrement une fois effectué, vous serez conduit au lieu d'hébergement par l'administrateur qui se chargera aussi du transport de votre bagage. Vous y partagerez normalement le dortoir, la cuisine et les sanitaires avec d'autres réfugiés.

Nous faisons notre possible pour vous héberger avec d'autres réfugiés de votre pays mais cela n'est pas toujours réalisable, nous comptons sur votre compréhension là-dessus.

3. Aurai-je mon propre logement? Quand?

Emménager dans un logement individuel n'est possible qu'après l'acceptation de votre demande d'asile et l'obtention du permis de séjour. Dès que vous aurez reçu le permis de séjour l'aide financière pour les demandeurs d'asile sera remplacée par la prestation sociale II. Après avoir obtenu le permis de séjour, si vous avez une offre de location ferme, vous devrez demander un rendez-vous auprès du Jobcenter. Le déménagement n'est possible qu'avec l'accord du Jobcenter.

4. Règlement de maison en Allemagne

En Allemagne il y a des **heures de repos** pendant lesquelles il est interdit d'écouter la musique à volume sonore élevé ou d'organiser des fêtes. Les enfants sont également tenus à les respecter. Le bricolage, p. ex. le perçage, est également interdit pendant les heures quotidiennes de repos.

Les repos quotidiens sont de 13.00 à 15.00h et à partir de 22.00h.

En Allemagne il n'est également pas d'usage de stocker les déchets ménagers dans les chambres ou devant l'entrée. Les ordures ménagères doivent être déposées chaque jour dehors, dans les conteneurs publics.

Vous devez également nettoyer régulièrement votre propre chambre/logement et garder la propreté des lieux.

5. Bons de consommation

Le jour de votre arrivée vous recevez un bon d'achat pour les denrées alimentaires. Votre bon d'achat une fois utilisé, il vous faudra vous présenter au Sozialamt pour en demander un

autre si vous avez de nouveau besoin de produits alimentaires. Les bons d'achat sont par ex. acceptés aux adresses suivantes:

Produits alimentaires :

Aldi Mitte:	Unter den Hecken 2, 41539 Dormagen
Aldi Hackenbroich:	Ahrweg 1, 41540 Dormagen
Aldi Horrem:	Mathias-Giesen-Str. 20, 41540 Dormagen
Aldi Nievenheim:	An der Sausweide 1, 41542 Dormagen
Netto Marken-Discount:	Hackhauser Str. 70, 41540 Dormagen-Hackenbroich
Netto Marken-Discounter:	Hackhauserstr. 70, 41540 Dormagen-Hackenbroich
Netto Marken-Discounter:	Kölner Str. 138, 41539 Dormagen
Edeka Stürzelberg:	Am Weißen Stein 1, 41541 Dormagen

D'autres supermarchés peuvent également accepter ces bons d'achat. Merci de vous renseigner **avant** d'effectuer vos achats !

6. Programmation pour faire votre demande

Vous recevrez par la poste un rendez-vous pour déposer votre demande auprès du Sozialamt. Il est très important d'observer le rendez-vous car nous faisons des efforts pour mettre un interprète à votre disposition à la date fixée. Pas d'aide financière sans dossier de demande. Il est donc indispensable que vous soyez présent le jour fixé. Vous êtes prié de présenter tous les papiers officiels dont vous disposez.

7. Argent liquide et compte bancaire

Au début vous recevez, pour des raisons d'organisation, seulement des bons de consommation. Après remise de votre demande auprès du Sozialamt (jusqu'à 4 semaines d'attente après votre arrivée à Dormagen) et l'ouverture de votre compte bancaire, un virement bancaire sera effectué au 1^{er} de chaque mois sur votre compte courant. Si vous n'avez pas les documents nécessaires pour ouvrir un compte bancaire, vous avez la possibilité d'obtenir au 1^{er} de chaque mois un chèque que vous allez chercher à la Mairie sur programmation du Sozialamt. En présentant ce chèque à la banque vous recevrez de l'argent liquide pour le mois courant.

8. À qui m'adresser en cas de maladie?

En cas de maladie d'un membre de votre famille, adressez-vous lors des heures de service au Sozialamt du Neue Rathaus, 1^{er} étage.

Vous y obtiendrez une feuille de soins. Avec cette feuille vous pourrez consulter un médecin. Présentez cette feuille et votre acte d'identité au médecin. Faites-vous accompagner, si possible, par un interprète, pour mieux décrire vos symptômes au médecin.

Les médicaments prescrits par le médecin seront payés par vous-même.

Pour consulter un spécialiste vous aurez besoin de la recommandation d'un médecin généraliste. La recommandation sera émise par le premier généraliste consulté. Vous n'aurez pas besoin d'une nouvelle feuille de soins.

En cas **d'urgence** en dehors des heures de service du Neues Rathaus, vous pouvez vous adresser à:

Ärztliche Notfallpraxis Dormagen, Elsa-Brändström-Strasse 17, 41540 Dormagen,

Téléphone : 02133-269595.

En cas d'urgence extrême vous pouvez faire appel au **Service ambulance 112**. L'hôpital de Dormagen a l'adresse suivante : 41540 Dormagen, Dr.-Geldmacher-Strasse 20.

Quelques adresses utiles de médecins :

[31AlligeAllgeme](#)

9. Médecins généralistes

Dr. Jürgen Barghoorn
Kurt-Tucholsky-Str. 5
41539 Dormagen-Nord
(02133) 21 05 55

Ostermann-Myrau Robert Dr.

Kölner Str. 30
41539 Dormagen-Mitte
(02133) 50 25 50

Golücke Annette Dr.

Ulmenallee 2B
41540 Dormagen-Horrem
(02133) 4 64 64

Reimer

Krefelder Str. 3
41539 Dormagen-Mitte
(02133) 47 00 65

Barghoorn Dr.med.

Am Norfbach 52
41542 Dormagen-Nievenheim
(02133) 9 18 32

Özburn Atila

Kurt-Tucholsky-Str. 5
41539 Dormagen-Nord
(02133) 21 05 54

Médecins pédiatres

Benek Bettina

Krefelder Str. 51
41539 Dormagen-Mitte
(02133) 21 02 87

Tralle Katja Dr. med

Krefelder Str. 5
41539 Dormagen-Mitte

(02133) 4 07 02

10. Où inscrire mon enfant au « Kindergarten » (école maternelle)?

Adressez-vous au « Kindergarten » le plus proche. Vous pourrez y inscrire votre enfant. Comme il n'y a pas toujours de place disponible, nous vous recommandons de vous adresser à plusieurs « Kindergärten ». Vous serez informé par écrit, dès qu'une place sera disponible. Kindergärten à Dormagen :

QUARTIER DORMAGEN - MITTE:

Kita der Dormagener Sozialdienst gGmbH
« Große Flohkiste »
Nettergasse 37a
41539 Dormagen

Directrice : Frau (Madame) Gisa
Tél.:02133 / 46256
Fax: 02133 / 530360
Mail: kita-flohkiste@dormagener-sozialdienst.de

Kita der Dormagener Sozialdienst gGmbH
« Kleine Flohkiste »
Stettiner Str. 8-10
41539 Dormagen

Directrice : Frau Gisa
Tél.:02133 / 9798678 od. 76
Mail: kita-kleineflohkiste@dormagener-sozialdienst.de

Kita und Familienzentrum des Caritasverbandes
Unter den Hecken 44
41539 Dormagen

Directrice : Frau Kemmerling
Tél.:02133 / 2500500
Fax: 02133 / 2500111 (Caritashaus)
Mail: kita.dormagen@caritas-neuss.de

Kita der Elterninitiative « Rasselbande » e.V.
An der Römerziegelei C7
41539 Dormagen

Directrice : Frau Schäfer
Tél.:02133 / 46318
Fax: 02133 / 428315
Mail: rasselbande-dormagen@t-online.de

Ev. Kita und Familienzentrum
Ostpreußenallee 1
41539 Dormagen

Directrice : Frau Minning
Tél.:02133 / 219220
Fax: 02133 / 210988 (Gemeindeamt)
Mail: Postfach@ev-kiga-dormagen.de

Ev. Kita und Familienzentrum
« Abenteuerland »
Schumannstraße 1 a
41539 Dormagen

Directrice : Frau Minning
Tél.:02133 / 244679
Fax: 02133 / 215953
Mail: kita-abenteuerland-dormagen@t-online.de

QUARTIER DORMAGEN - HORREM:

Ev. Kita
« Sonnenblume »
Heesenstraße 3
41540 Dormagen

Directrice : Frau Starke
Tél.:02133 / 46745
Fax: 02133 / 46745
Mail: kiga-horrem@t-online.de

Christoph-Rensing-Schule
Knechtstedener Str. 49
41540 Dormagen

Directrice : Frau Starke
Interlocutrice: Herr Schwab
Tél.:02133 / 2872307 oder 309
Fax: 02133 / 2872308

Kath. Kita und Familienzentrum « Zur Hl. Familie »

Knechtstedener Straße 27
41540 Dormagen

Directrice : Frau Kuster
Tél.:02133 / 3136
Fax: 02133 / 538137
Mail: kita-hl-familie@gmx.de

Städt. Kita und Familienzentrum

« Rappelkiste »
Fichtenweg 14
41540 Dormagen

Directrice : Frau Tyburski
Tél.:02133 / 49785
Fax: 02133 / 267963
Mail: kita.fichtenweg@stadt-dormagen.de

QUARTIER DORMAGEN - RHEINFELD:

Städt. Kita « Farbenplanet »

« Haus der Farben »
Walhovener Straße 65a
41539 Dormagen

Directrice : Frau Preisler
Tél.:02133 / 215613
Fax: 02133 / 9749696
Mail: kita.walhovener-str@stadt-dormagen.de

Regenbogenschule
In der Au 5
41539 Dormagen

Directrice : Frau Preisler

QUARTIER DORMAGEN - ZONS:

Ev. Kita « Arche Noah »

Hebbelstraße 3
41541 Dormagen

Directrice : Frau Jennert
Tél.:02133 / 44959
Mail: kita.zons@arcor.de

Kath. Kita "St. Martinus"

Herrenweg 9
41541 Dormagen

Directrice : Frau Hoffmann
Tél.:02133 / 3457
Fax: 02133 / 3457
Mail: martinuskita.zons@web.de

QUARTIER DORMAGEN - STÜRZELBERG:

Kath. Kita « St. Aloysius »

« Blumenwiese »
Himmelgeister Straße 37
41541 Dormagen

Directrice : Frau Hart
Tél.:02133 / 70433
Fax: 02133 / 70735 (Pfarrbüro)
Mail: kita-st-aloysius@dormagen-nord.de

Ev. Kita

« Schatzkiste »
Paul-Huisgen-Straße 49
41541 Dormagen

Directrice : Frau Hofmann
Tél.:02133 / 73148
Fax: 02133 / 73148
Mail: ev.kita-dieschatzkiste@t-online.de

Städt. integrative Kita

Roßlenbroichstraße 49
41541 Dormagen

Directrice : Frau Schmidt
Tél.:02133 / 227320
Fax: 02133 / 532972
Mail: integrativekita@stadt-dormagen.de

QUARTIER DORMAGEN – DELRATH:

Kath. Kita und Familienzentrum « St. Gabriel »

Albert-Schweitzer-Straße 13
41542 Dormagen

Directrice : Frau Hingst
Tél.:02133 / 70007
Fax: 02133 / 539808

Mail: kita-st-gabriel@dormagen-nord.de

Städt. Kita « Bunte Wolke »
« Bunte Wolke » im Lernhaus
Henri-Dunantstr. 2
41542 Dormagen

Directrice : Frau Schiefer
Tél.:02133/5023923
Fax: 02133 / 533213

Standort: « Villa Bunte Wolke »
Gabrielstr. 6
41542 Dormagen

Directrice : Frau Schiefer
Tél.:02133 / 72470
Fax: 02133 / 533213
Mail: kita.gabrielstr@stadt-dormagen.de

QUARTIER DORMAGEN - NIEVENHEIM:

Kita des Caritasverbandes
Conrad-Schlaun-Straße 22
41542 Dormagen

Directrice : Frau Brandner
Tél.:02133 / 92705
Mail: kita.nievenheim@caritas-neuss.de

Ev. Kita
An der Dinkbank 5
41542 Dormagen

Directrice : Frau Linck
Tél.:02133 / 9666
Fax: 02133 / 929334
Mail: anderdinkbank@kita-noni.de

Ev. Kita
Neusser Str. 13
41542 Dormagen

Directrice : Frau Kempis
Tél.:02133 / 92012
Fax: 02133 929390
Mail: neusserstrasse@kita-noni.de

Städt. Kita und Familienzentrum
« Krümelkiste »
Dantestraße 2
41542 Dormagen

Directrice : Frau Wetzel
Tél.:02133 / 90341
Fax: 02133 / 268342
Mail: kita.dantestr@stadt-dormagen.de

Städt. integrative Kita
Salvatorstraße 9a
41542 Dormagen

Directrice : Frau Prast
Tél.:02133 / 91212
Fax: 02133 / 91212
Mail: heilpaedagogischekita@stadt-dormagen.de

QUARTIER DORMAGEN - GOHR:

Kath. Kita « St. Odilia »
Kirchbergweg 1
41542 Dormagen

Directrice : Frau Lampenscherf
Tél.:02182 / 885021
Fax: 02182 / 5712913
Mail: kita-st-odilia@dormagen-nord.de

QUARTIER DORMAGEN - STRABERG:

Kath. Kita « St. Agatha »
Kronenpützchen 20
41542 Dormagen

Directrice : Frau Fuhr
Tél.:02133 / 80000
Fax: 02133 / 238628

Mail: kita-st-agatha@dormagen-nord.de

QUARTIER DORMAGEN - DELHOVEN:

Kath. Kita « St Josef »
Josef-Steins-Straße 39
41540 Dormagen

Directrice : Frau Reimann
Tél.:02133 / 80494
Fax: 02133 / 973323
Mail: kita-st-josef@dormagen-nord.de

Kita der Elterninitiative
« Der Waldkindergarten Dormagen e.V. seit 1995 »
Tannenbusch
41540 Dormagen

Directrice : Frau Wego
Tél.:02133 / 826010
Mail: flinke_eichhoernchen@gmx.de

TfK « Waldkindertagesstätte Knechtsteden e.V. »
Kloster Knechtsteden 13a
41540 Dormagen

Directeur : Herr (Monsieur) Ostermann
Tél.:02133 / 534057 + 0172-2170350
Fax: 02133 / 534057
leitung@waldkita-knechtsteden.de

QUARTIER DORMAGEN - HACKENBROICH:

Kath. TfK und Familienzentrum « St. Katharina »
Am Burggraben 6
41540 Dormagen

Directrice : Frau Jungbeck
Tél.:02133 / 60419
Fax: 02133 / 633216
Mail: kita-st-katharina@st-michael-dormagen.de

Ev. TfK und Familienzentrum Am Chorbusch -
Haus für soziale Kompetenz
« Villa Kunterbunt »
Hackhauser Str. 69
41540 Dormagen

Directeur : Herr Prill
Tél.:02133 / 6884
Fax: 02133 / 6884
Mail: evkitahackhauser@t-online.de

Ev. Kita und Familienzentrum am Chorbusch -
Haus für soziale Kompetenz
« Die kleinen Strolche »
Hackhauser Str. 65 b
41540 Dormagen

Directeur : Herr Guderjahn
Tél.:02133 / 62116
Fax: 02133 / 977636
Mail: KleineStrolche@arcor.de

Städt. TfK « Am Zauberwald »
Adresse: Christoph-Hufeland-Str. 14
41540 Dormagen

Directrice : Frau Bintig-Schilawa
Tél.:02133 / 269065
Mail: kita.christoph-hufeland-str@stadt-dormagen.de

Adresse: Nahestr. 20
41540 Dormagen

Directrice : Frau Bintig-Schilawa
Tél.:02133 / 62370
Fax: 02133 / 977849

11. Où et comment inscrire mon enfant à l'école?

Demandez un rendez-vous auprès du Kommunales Integrationszentrum: 02131-928-4011. Le rendez-vous accordé aura lieu à 41460 **Neuss**, Oberstrasse 91. L'enfant et les parents doivent y être présents. Faites-vous accompagner, si possible, par un interprète. Présentez lors de ce rendez-vous vos papiers d'identité, votre certificat d'enregistrement et les certificats scolaires de l'enfant, si vous en disposez.

L'enfant sera par la suite inscrit dans un centre scolaire à Dormagen.

12. Permis de travail

Le permis de travail ou l'autorisation de travailler relève de la compétence de l' « Agentur für Arbeit ». L'Office des étrangers, « Ausländeramt », de la ville de Dormagen vous remet les formulaires nécessaires. « Ausländeramt » a l'adresse suivante:

Neues Rathaus, Paul-Wierich-Platz 2, 41539 Dormagen, rez-de-chaussée

L'essentiel en quelques lignes :

Demandeurs d'asile tolérés: 1er au 3ème mois

Demandeurs d'asile/ tolérés 4ème au 15ème mois

Demandeurs d'asile/tolérés à partir du 16ème mois

Demandeurs d'asile/tolérés à partir du 49ème mois

sans accès au marché de l'emploi
permis de travail requis –
vérification par « Agentur für
Arbeit »

L'embauche de main d'œuvre peu
qualifiée par la mise à disposition
n'est pas possible

permis de travail requis –

Critère de priorité **supprimé**

L'embauche de main d'œuvre
peu qualifiée par la mise à
disposition **est** possible

permis de travail requis,
autorisation non nécessaire, sans
vérification supplémentaire
des conditions d'emploi

Avis important :

Si vous trouvez un emploi, il vous faudra présenter sans délai le contrat d'embauche au Service (Jobcenter ou Stadt Dormagen) qui vous paie l'aide financière.

13. Où apprendre l'allemand?

Demandez tout d'abord un « Familienpass ». Demandez par la suite un rendez-vous auprès de la « Volkshochschule » (VHS) pour faire évaluer vos connaissances linguistiques.

Vous pouvez demander personnellement un rendez-vous : lundi, mardi et mercredi de 08.00 à 12.00 h à l'adresse suivante : VHS Dormagen, Langemarkstr. 1-3, 41539 Dormagen.

Ou par téléphone au 02133-257 343,
02133-257 315 ou 02133-257 218.

N'oubliez pas votre « Familienpass ». Vous bénéficierez d'un cours de langue allemande en fonction des connaissances linguistiques dont vous ferez preuve.

Outre les cours d'allemand officiels, vous aurez la possibilité de participer à des cours de langue donnés par des bénévoles. Vous les trouverez dans les Cafés « Grenzenlos » et ailleurs.

Une inscription préalable n'est pas nécessaire. Rendez-vous aux adresses suivantes:

Café Grenzenlos Hackenbroich
Salm-Reifferscheidt-Allee 20, 41540 Dormagen
Le mardi de 15.00 à 17.00h

Café Grenzenlos Horrem
Buchenstr. 7, 41540 Dormagen
Le mercredi de 15.00 à 17.00h

Café Grenzenlos Mitte
Kölner Str. 36, 41540 Dormagen,
Le jeudi de 17.00 à 22.00h

Café Grenzenlos Rheinfeld
Bürger-Schützen-Allee 1, 41540 Dormagen
Le samedi de 15.00 à 17.00h

Café Grenzenlos Delrath
Im Grund 10, 41542 Dormagen
Le lundi de 16.00 à 17.30h

Café Grenzenlos Delrath
Johannesstr. 73, 41542 Dormagen
Le mercredi de 10.00 à 12.30h

Sprachförderung Horrem
Knechtstedener Str. 20, 41540 Dormagen
Le lundi de 10.00 à 12.00h

Sprachförderung Mitte
Langemarkstr. 1-3, 41539 Dormagen
Le lundi de 15.00 à 16.30h

Sprachförderung Rheinfeld
Bürger-Schützen-Allee 1, 41540 Dormagen
Le mardi de 10.30 à 12.00h

Allemand pour les femmes (avec garderie d'enfants)
Salm-Raifferscheid-Allee 20, 41540 Dormagen, Frau Meyer, téléphone 0172-8211056
Le mercredi de 14.00 à 16.00h

Cours de langue de la Diakonie Horrem
Au Mädchen-Café (accès par l'escalier extérieur)

Knechtstedener Str. 20, 41540 Dormagen, Frau Heuwold, téléphone 02133-43943
Le lundi de 10h00 à 12h00

Caritas Sprachcafé « Neue Nachbarn »
(Suite des cours de la VHS!)
Unter den Hecken 44
Le mardi de 10.00 à 12.00h
Frau Freibeuter, téléphone 02133-2500107

14. Où trouver vêtements et jouets?

Kath. Kirche (Église catholique) St. Michael Dormagen-Mitte Kleiderstube Römerhaus

Katholisches Pfarramt (bureau paroissial)
Kölner Str. 38
41539 Dormagen (Dormagen-Mitte)
Téléphone : (02133) 3937

Horaires d'ouverture :

Lundi de 16.00 à 18.00h et
Mercredi de 09.00 à 11.00h

Dormagener Tafel e.V.

Kölner Str. 13 (intersection Höhenberg)
41539 Dormagen
Téléphone : 02133-267827

Horaires d'ouverture :

Familles nombreuses

Lundi et jeudi de 11.30 à 12.50h

Personnes seules

Mercredi : 11.00 à 11.45h

Frauenzimmer Dormagen (femmes uniquement)

Römerstr. 8
41539 Dormagen
Téléphone : 02133-46877

Horaires d'ouverture :

Lundi, vendredi et samedi 10.00 – 12.00h
Mardi et jeudi 15.00 – 18.00h

Kleiderstube Hackenbroich

Bürgerhaus Dormagen
Salm-Reifferscheidt-Allee 20
41540 Dormagen

Horaires d'ouverture :

Lundi 09.00 à 12.00h

Deutsches Rotes Kreuz (DRK)

Knechtstedenerstr. 40
41540 Dormagen

Téléphone : 02133-44440

Horaires d'ouverture :

Les mercredis de 16.00 à 18.00h.

Esperanza Baby-Kleiderstube pour enfants jusqu'à 3 ans

Unter den Hecken 44

41539 Dormagen

02133/2500200

Mercredi 10:00 – 12:00h

Kleiderkammer Delrath

Kath. Pfarrgemeinde St. Gabriel

Im Grund 10

41542 Dormagen-Delrath

Lundi 14:30h-16:30h

Meubles :

Caritas-Kaufhaus Neuss

Schulstr. 6,

41460 Neuss

Téléphone : 02131/275435

moebellager@caritas-neuss.de

Horaires d'ouverture :

Lundi-vendredi 10.00 - 18.00h

Samedi 9.30 - 12.30h

Caritas-Kaufhaus Grevenbroich

Bergheimer Str. 13,

41515 Grevenbroich

Téléphone 02181/8199199

dieter.busch@caritas-neuss.de

Horaires d'ouverture :

Lundi-vendredi 10.00 - 18.00h

15. Où trouver l'arrêt du bus? Comment fonctionnent horaires et tickets?

Les arrêts du bus à Dormagen sont marqués :



Selon le numéro du bus qui y fait halte. Le réseau affiché vous permet de suivre votre trajet. Vous pouvez ainsi constater si le bus est direct ou s'il vous faut changer.



STADTBUS DORMAGEN

2014

Rhein

Monheim



Stand: 15. Dez. 2013

	Broich	Hallestelle, End-Hallestelle
	ALT1	Anruff-Liniertaxi
	NE2	NachtExpress
	WE2	WochenendExpress
	120	Anschluss-Linien (außerhalb Dormagens)
	S-Bahn	Regionalverkehr
	Straberg	Ortsbezeichnungen

☎ 02133 - 272625
 www.stadtbus-dormagen.de
 info@stadtbus-dormagen.de
 KundenCenter
 Römerstraße 59
 Mo-Fr 09:00-18:00
 Hallestelle Marktplatz
 ☎ 02133 - 1 94 49

© Stadtbus Dormagen GmbH
Verkehrsvorund Rhein-Sieg GmbH

Vous pouvez demander auprès du Sozialamt (Neues Rathaus, 1er étage) lundi, mardi, mercredi et vendredi de 08.30 à 10.30h et jeudi de 14.00 à 16.00h (après obtention du permis de séjour aussi au Jobcenter) un permis (« Trägerkarte ») de ticket social. Avec ce permis et votre passeport (ou un document de remplacement) vous pourrez acheter un abonnement mensuel à 31,00 € auprès des points de vente mentionnés ci-après. Vous pouvez utiliser cet abonnement à Dormagen et dans toute la région Rhein-Kreis Neuss. Pour vous rendre à Cologne, Düsseldorf ou dans d'autres villes vous devez vous munir d'un ticket supplémentaire.

Si vous avez besoin d'un abonnement écolier pour votre enfant, vous devrez remplir un formulaire auprès du « Kundencenter » (Willy-Brandt-Platz, Dormagen) ou « Schulamt der Stadt Dormagen » (Neues Rathaus, Paul-Wierich-Platz 1, 41539 Dormagen, 1er étage, Frau Kern-Hartmann). L'abonnement écolier sera expédié à votre domicile après vérification de votre demande.

Les tickets sociaux et autres titres de transport (à l'exception de l'abonnement écolier) peuvent être acquis aux adresses suivantes:

StadtBus Dormagen:	Willy-Brandt-Platz, 41539 Dormagen Mo-Fr 7 - 18 Uhr, Sa 10-14 Uhr
Hackenbroich:	Kiosk Tabakbörse, Auf der Au 1, 41540 Dormagen Lotto/Schreibwaren, Ruhrstr. 10, 41540 Dormagen
Horrem:	Schreibwaren, Heesenstr. 8, 41540 Dormagen
Nievenheim:	Nievenheimer Shop, Neusser Str. 17, 41541 Dormagen
Ückerath:	Lotto/Schreibwaren, In Ückerath 6, 41541 Dormagen
Zons:	Lotto/Post, Stürzelberger Str. 33, 41541 Dormagen
Stürzelberg:	Edeka, Am Weißen Stein 1, 41540 Dormagen

16. Où trouver une mosquée ou une église?

Si vous souhaitez vous rendre dans une église ou dans une mosquée, adressez-vous au Bureau d'intégration (Integrationsbüro) de la ville de Dormagen. Votre interlocutrice est Frau Stephan, Salm-Reifferscheidt-Allee 20, 41540 Dormagen (Bürgerhaus Hackenbroich)

Téléphone : [02133-257517](tel:02133-257517).

17. Téléphones portables et tarifs forfaitaires

En Allemagne il y a plusieurs grands opérateurs de téléphonie mobile.

En souscrivant un contrat avec un fournisseur de téléphonie mobile vous êtes lié à l'opérateur respectif pendant deux ans par des frais mensuels.

Pour cette raison nous vous suggérons d'acheter une carte prépayée dans un supermarché ou dans une droguerie.

Elles sont moins chères et vous permettent de les recharger suivant vos possibilités financières à court terme. Vous avez la possibilité d'acquérir aussi un accès Internet « flatrate » que vous pouvez recharger chaque mois à un tarif avantageux.

18. À qui m'adresser en cas de besoin?

Contactez au « Neues Rathaus, Bereich Soziales Wohnen »,
1^{er} étage, Frau Freitag (02133-257 409) ou Frau Kappeler (02133-257 835).
Vous pouvez vous adresser aussi aux volontaires du Café Grenzenlos.

19. Que veut dire « bénévolat »?

Ce sont les gens qui s'engagent à vous aider gratuitement en Allemagne (auprès des autorités, du personnel médical, pour les cours de langues, les loisirs, etc.).

20. Le « Familienpass »

En tant que réfugié disposant d'un revenu modeste vous avez droit au « Familienpass ». Il vous fait bénéficier de nombreuses réductions de prix, même de prestations gratuites, p.ex. cours de langue allemande, de musique, d'informatique, admissions à la piscine, au théâtre, à la bibliothèque. Pour obtenir un « Familienpass » il faut en faire la demande auprès de la ville de Dormagen. Adressez-vous lors des horaires de travail avec le public à Herr Deuss, Rathaus, 2^{ème} étage, Chambre 258. Vous êtes prié de présenter vos papiers officiels/acte d'identité.

21. Bibliothèque municipale (Stadtbibliothek)

À la bibliothèque vous pouvez emprunter des livres, journaux, CD et DVD. Vous y trouverez aussi des livres en langues étrangères (p. ex en anglais, français, espagnol) ainsi que des manuels pour apprendre l'allemand.

Pour les possesseurs du « Familienpass » la plupart des offres sont gratuites.

L'adresse de la bibliothèque : Marktplatz 1, à 41539 Dormagen.

Horaires d'ouverture :

Lundi: 10 – 18h

Mardi: 10 – 20h

Mercredi : fermé

Jeudi : 14 – 20h

Vendredi : 10 – 18h

Samedi: 10 – 14h

22. Internet et Wi-Fi

L'accès Internet est gratuit dans la zone de la Mairie (Rathaus) et à la Bibliothèque municipale (Stadtbibliothek) de Dormagen. Certains hébergements offrent également l'accès Internet gratuit.

Les autres hébergements en seront probablement dotés au cours de l'année 2016.

23. Bildung- und Teilhabe (BuT), qu'est-ce que c'est?

Si vous avez moins de 18 ans (éducation et participation culturelle), ou moins de 25 ans (seulement éducation), vous pourrez faire une demande d'aide financière (Antrag auf BuT).

Cette aide financière vous permet d'acheter p. ex. du matériel scolaire comme cahiers, stylos, équipement sportif, etc. ainsi que de participer à des excursions scolaires et d'études et de payer les cotisations des clubs sportifs et les abonnements étudiant. Contactez à cet effet Frau Vogel ou Frau Ritter au Neues Rathaus.

24. Vous avez reçu une lettre de GEZ vous demandant de payer une taxe télévision et radio?

Présentez-vous muni de votre lettre du GEZ au département Soziales Wohnen. En tant que demandeur d'asile, vous êtes exonéré de la taxe GEZ. Les employés de la ville de Dormagen contacteront GEZ en votre nom.

25. Loisirs

Il y a de nombreux clubs sportifs à Dormagen (foot, sports de combat, badminton, danse, etc.). Si vous êtes intéressé, adressez-vous à un des bénévoles du Café Grenzenlos et priez-le de vous aider.

En 2016 le « Bureau d'intégration » (Integrationsbüro der Stadt Dormagen) (Bürgerhaus Hackenbroich, Salm-Reifferscheid-Allee 20, 41540 Dormagen) va publier une brochure sur les nombreux clubs et associations à Dormagen.

26. Si vous avez des questions concernant :

- 1. La demande d'asile**
- 2. Les démarches nécessaires pour faire venir sa famille en Allemagne**
- 3. Déménager dans une autre ville où vous avez de la famille ou des amis.**

Contactez Caritas, Unter den Hecken 44, 41540 Dormagen, où Frau Pfarrherr-Lippe prendra en considération votre cas personnel. Vous pouvez joindre Frau Pfarrherr-Lippe par téléphone au 02133-2500102. Ses horaires de consultation sont mardi et jeudi de 09.00 à 12.00h

27. Offres de loisirs pour vos enfants:

Kinder- und Jugendtreff (point de rencontre pour les jeunes) « Die Rübe »

Am Rübenweg 16, 41540 Dormagen (près du terrain de sport), Herr Stefen, téléphone : 0177-6724738

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 15.00 à 20.00h

Mädchencafé (point de rencontre pour les jeunes filles)

Knechtstedenerstr. 20, 41540 Dormagen, Frau Mühler, téléphone : 0177-6360308

Jeudi 15.00 à 18.00h

Mutter-Kind-Gruppe (groupe "maman-enfant") St. Katharina

Pfarrzentrum (presbytère) Hackenbroich

Am Burggraben 6, 41540 Dormagen, Frau Jungbeck, téléphone : 02133-60419

Mercredi de 09.00 à 11.00h

Spieletreff (rencontre jeux) pour enfants entre 6 et 11 ans

Hackhauser Str. 50a, 41540 Dormagen, Frau Wrazidlo, téléphone : 02133-62207

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 13.30 à 17.00h

28. Laver et faire sécher le linge - humidité

Veillez ne pas laver les tapis dans le lave-linge car cela risque d'abîmer la machine. Il ne faut pas mettre le linge à sécher dans les chambres ou dans les couloirs. L'humidité provoque l'apparition des moisissures aux murs des pièces. Veuillez accrocher le linge mouillé au séchoir-parapluie dans le jardin, sur le balcon ou dans la laverie à la cave.

29. Informations importantes:

- L'eau du robinet est potable en Allemagne. Vous pouvez la boire sans hésitation.
- En Allemagne les bouteilles sont consignées, quand vous les retournez au magasin on vous rembourse la consigne (l'argent). Les bouteilles consignées portent le symbole suivant :



- Pour appeler la police formez le 110
- Pour appeler les pompiers formez le 112

Die Erstellung des Wegweisers wurde durch das Förderprogramm des Landes Nordrhein-Westfalen (Ministerium für Arbeit, Integration und Soziales) „Zusammenkommen und verstehen“ gefördert

Ministerium für Arbeit,
Integration und Soziales
des Landes Nordrhein-Westfalen



Dormagen



Mittendrin : Im Leben

www.dormagen.de